



Vendredi 23 février 2024

Deux films sur la prédation par le loup, pédagogiques, salués pour leur sensibilité



Au moment même où **les agriculteurs expriment leur colère et leur inquiétude** sur le manque de revenus et de considération, sur la complexité réglementaire croissante, sur nombre d'injonctions contradictoires auxquelles ils sont confrontés, **la présence non régulée du loup dans les zones d'élevage amplifie bien plus profondément encore leur désarroi.**

Pour beaucoup d'éleveurs, la situation de cohabitation imposée avec ce prédateur menace la survie de leurs troupeaux, et tout simplement leur métier.

Les chiffres sont éloquentes : plus **de 1 100 loups** recensés sur le territoire national avec 9 attaques sur 10 dans des élevages bénéficiant pourtant d'un moyen de « protection » avec **435 bovins et 22 équins prédatés en 2022**, et un doublement du nombre de brebis victimes d'attaques en région Bourgogne-Franche-Comté.



©Deveaux Christophe et Cécile



©DR

Afin d'alerter sur cette situation intenable, **la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté** a réalisé deux films, pédagogiques, salués pour leur sensibilité :

- *La parole aux éleveurs* : <https://youtu.be/XQBqZr6DIjQ?si=h9tXYsXiBpZp9OYe>
- *Ne laissons pas disparaître nos élevages* : <https://youtu.be/XQBqZr6DIjQ>

Merci pour votre attention, votre relai et éventuellement votre soutien.



Le positionnement de la Chambre régionale d'agriculture et de 24 structures professionnelles agricoles de la région Bourgogne-Franche-Comté est clair :

- **La cohabitation entre le loup et l'élevage est impossible** et parfaitement illusoire.
- **Le Gouvernement, en charge de l'application des mesures de gestion, doit choisir** entre le loup, qui ne peut désormais plus être considéré comme une espèce menacée - les effectifs dépassent le seuil de « viabilité » de 500 individus et sont estimés à plus de 1 000, soit plus du double - ; ou les éleveurs, qui travaillent chaque jour pour garantir la souveraineté alimentaire, le bien-être animal, l'aménagement et l'entretien des territoires...
- L'absence de réactions proportionnelles à la gravité de la situation conduira de façon inévitable et certaine à **la disparition d'un mode d'élevage extensif à l'herbe**, remarquable de par la biodiversité qu'il engendre, et si plébiscité par la société.

Plus d'infos sur notre site internet :

<https://bourgognefranche-comte.chambres-agriculture.fr/territoires-environnement/predation-par-le-loup/>

Contact presse :

Service communication

06 45 54 92 88 – communication@bfc.chambagri.fr